

Candidats CNED Réglementé

♣ Epreuves

Les candidats CNED composent sur cinq épreuves obligatoires dont une soutenance de projet à l'oral. Ils présentent l'épreuve orale conformément aux dispositions communes.

. Les épreuves de l'examen représentent 400 points :

- Le français, les mathématiques sont évalués chacun sur 100 points
- L'histoire-géographie/Enseignement Moral et Civique (EMC) est évalué sur 50 points.
- Une seule note pour les deux parties de l'épreuve de sciences évaluée sur 50 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points.

Un mail a été envoyé concernant le choix des matières par examens.concours@liad-alger.fr

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

♣ Evaluation

L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée par les équipes enseignantes du CNED :

- maîtrise insuffisante (10 points) ;
- maîtrise fragile (25 points) ;
- maîtrise satisfaisante (40 points) ;
- très bonne maîtrise (50 points).

L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 480 points ;
- bien s'il cumule plus de 560 points ;
- très bien s'il cumule plus de 640 points.